



Votants : 77  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 2 décembre 2016  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 9 décembre 2016

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du jeudi 8 décembre 2016

### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – BAIL COMMERCIAL POUR LE SALON DE COIFFURE DE LA ROCHENARD

#### **Titulaires présents :**

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Jean BOULAIS, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Nathalie SEGUIN, Michel SIMON, Dominique SIX, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Yamina BOUDAHMANI à Christine HYPEAU, Christian BREMAUD à Jacques BILLY, Christelle CHASSAGNE à Lucien-Jean LAHOUSSE, Charles-Antoine CHAVIER à Claire RICHECOEUR, Luc DELAGARDE à Alain BAUDIN, Romain DUPEYROU à Anne-Lydie HOLTZ, Gérard GIBALT à Sylvie DEBOEUF, Robert GOUSSEAU à Alain LIAIGRE, Agnès JARRY à Elmano MARTINS, Dominique JEUFFRAULT à Dominique SIX, Guillaume JUIN à Sylvette RIMBAUD, Rabah LAICHOURE à Michel PANIER, Simon LAPLACE à Jeanine BARBOTIN, Jacqueline LEFEBVRE à Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO à Marie-Paule MILLASSEAU, Sebastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Yvonne VACKER, Florent SIMMONET à Michel PAILLEY, Marc THEBAULT à Jérôme BALOGE, Elodie TRUONG à Josiane METAYER

#### **Titulaires absents suppléés :**

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST, Jean-François SALANON par Roger MARCHESSEAU

#### **Titulaires absents :**

Carole BRUNETEAU, Marie-Chantal GARENNE, Jean-Pierre MIGAULT, Alain PIVETEAU, Michel VEDIE

#### **Titulaires absents excusés :**

Jean-Michel BEAUDIC, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Christian BREMAUD, Christelle CHASSAGNE, Charles-Antoine CHAVIER, Luc DELAGARDE, Romain DUPEYROU, Jean-Martial FREDON, Gérard GIBALT, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOURE, Simon LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, Marcel MOINARD, Rose-Marie NIETO, Sebastien PARTHENAY, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Marc THEBAULT, Elodie TRUONG, Céline VALEZE

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Jeanine BARBOTIN

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20161208-c39-12-2016-DE  
Date de télétransmission : 13/12/2016  
Date de réception préfecture : 13/12/2016

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

### **CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 8 DECEMBRE 2016**

#### **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – BAIL COMMERCIAL POUR LE SALON DE COIFFURE DE LA ROCHENARD**

Monsieur **Claude ROULLEAU**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 26 Septembre 2011 présentant le Schéma de Développement Economique et Commercial de la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) pour la période 2012-2016, précisant que « quel que soit le secteur économique – commercial, tertiaire artisanal industriel ou agricole - la CAN doit renforcer son rôle d'accompagnement, soit sur la création reprise d'entreprise et faciliter la réalisation des projets des entreprises du territoire ».

Considérant le départ de la gérante précédente, et dans un souci de maintien d'activité dans le bourg de La Rochénard, par le présent bail commercial, la CAN loue au preneur, Madame SAUQUET, le salon de coiffure, situé au 2 place du centre à La Rochénard, à raison d'un loyer de 33.44€ HT charges non comprises.

Le bail commercial est soumis au Conseil pour une entrée en vigueur au 1er janvier 2017 et ce pour une durée de 9 ans.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver le contrat de bail commercial entre Madame SAUQUET, « le Preneur » et la CAN, « le Bailleur »
- Autoriser Le Président ou le Vice-Président délégué à signer ce contrat de bail et les documents afférents.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 77  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Claude ROULLEAU**

**Vice-Président Délégué**

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20161208-c39-12-2016-DE  
Date de télétransmission : 13/12/2016  
Date de réception préfecture : 13/12/2016